FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation complète sur la rémunération des élus : Aspects juridiques et pratiques (distanciel)

Le 06/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre le cadre légal et réglementaire encadrant la rémunération des élus
- Maîtriser les règles de calcul des indemnités en fonction des fonctions et des strates démographiques
- Appréhender les aspects fiscaux et sociaux liés à la rémunération des élus
- Savoir gérer les particularités (cumul de mandats, suspension des indemnités, etc.)
- Utiliser des outils pratiques pour assurer une gestion rigoureuse et conforme

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Cadre légal et principes fondamentaux

- **Matin : Les bases juridiques de la rémunération des élus**
 - Cadre légal : lois et décrets encadrant la rémunération des élus locaux
 - Différence entre indemnités de fonction, frais de représentation et autres avantages
 - Les plafonds d'indemnisation en fonction des strates démographiques et des fonctions exercées
 - Focus sur les spécificités des élus intercommunaux, régionaux et départementaux

- **Après-midi : Droits sociaux et fiscalité appliqués aux élus**
 - Protection sociale des élus : couverture santé, retraite et prévoyance
 - Régime fiscal des indemnités : assujettissement à l'impôt sur le revenu, CSG et CRDS
 - Gestion des cotisations et contributions sociales : responsabilités des collectivités
 - Étude de cas : analyse de fiches de paie d'élus et identification des éléments clés

Jour 2 : Mise en œuvre pratique et gestion des particularités

- **Matin : Gestion des indemnités et des particularités**
 - Modalités de fixation des indemnités : rôle du conseil municipal ou communautaire
 - Cumul des mandats et incidences sur les indemnités perçues
 - Suspension ou réduction des indemnités en cas d'absence prolongée ou de cumul
 - Particularités liées aux élus exerçant une activité professionnelle en parallèle

- **Après-midi : Outils pratiques et études de cas**
 - Utilisation des outils de gestion et de calcul des indemnités (logiciels, tableaux de bord)

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Étude de cas pratiques : calcul des indemnités dans différentes configurations (taille de collectivité, cumul de mandats, etc.)
- Points de vigilance pour éviter les erreurs ou les contentieux liés à la rémunération
- Synthèse et échanges : retours d'expérience et bonnes pratiques entre participants

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Avoir une bonne pratique de la paie, ou avoir suivi la formation "Paie et charges sociales - Niveau 2"

PUBLIC VISE

Les responsables et gestionnaires de paie en entreprise

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation à distance sur l'outil de votre choix (Zoom ou Google Meet)
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au-delà nous consulter)
- Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap.

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation
- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.